

ACHETER DES PRODUITS BIOLOGIQUES EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS

Les produits biologiques des États-Unis —

Une qualité supérieure pour le consommateur

Depuis la parution de la réglementation finale du programme biologique national (National Organic Program) par le Département de l'agriculture américain (USDA) en décembre 2000, les États-Unis disposent désormais de normes au niveau national en matière de production et de la manutention des aliments cultivés biologiquement. Ces normes comptent parmi les plus strictes du monde.

À quoi s'applique le terme «biologique» («organic») ?

D'après la réglementation de l'USDA, le terme «biologique» («organic») fait référence aux moyens employés dans la culture et le traitement des produits agricoles destinés à la fois au secteur alimentaire et au secteur textile. Les produits biologiques proviennent d'un système agricole motivé par l'équilibre avec la nature, qui utilise des méthodes et du matériel dont les effets sur l'environnement sont limités. Les aliments biologiques sont traités le moins possible, sans ingrédients artificiels, sans conservateurs ou irradiation.



Les normes biologiques américaines stipulent que :

- L'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM), de l'irradiation et des boues d'épuration est interdite en production biologique.
- L'utilisation d'antibiotiques et d'hormones de croissance est interdite pour l'élevage du bétail.
- L'utilisation d'aliments biologiques à 100 pour-cent est obligatoire pour le bétail.
- L'utilisation d'un matériel de production et de traitement conforme à la liste nationale des substances synthétiques autorisées et des substances naturelles interdites est obligatoire.
- Un délai obligatoire de trois ans doit être observé à compter de la dernière utilisation d'une substance interdite pour qu'une ferme soit certifiée biologique.
- L'élevage des animaux destinés à l'abattoir doit obligatoirement s'effectuer sous contrôle biologique à compter du dernier tiers de la gestation et pour le reste de leur vie.
- Les animaux doivent avoir accès à l'extérieur et les ruminants doivent avoir accès à des pâturages.



Dans les fermes américaines biologiques, la gestion de la fertilité des sols et l'apport d'engrais de cultures s'effectue par des pratiques de travail du sol et des cultures, par rotation des cultures et par des cultures de couverture. La réglementation américaine contient également des contrôles stricts sur l'utilisation de compost. Le contrôle des parasites, des mauvaises herbes et des maladies s'effectue par des pratiques de gestion évitant tout recours à des pesticides toxiques et persistants.



L'un des aspects du rôle de l'USDA est d'homologuer des agents de certification publics et privés. Les agents de certification homologués par l'USDA sont chargés de vérifier que les producteurs et les responsables de la manutention observent les normes biologiques américaines. La certification comprend des inspections de terres agraires et d'installations de traitement, une tenue de dossiers détaillée et des tests périodiques des sols et des eaux.

À compter du 21 octobre 2002, tous les produits agricoles vendus, portant l'étiquette ou représentés en tant que «biologiques» («organic») aux États-Unis devront être conformes à la loi américaine sur les produits biologiques. Les termes anglais «ecological» ou «biological» ne sont pas considérés comme des synonymes du terme «organic» et ne sont pas réglementés par la loi américaine sur les produits biologiques.

Quels sont les produits disponibles?

Un nombre impressionnant d'aliments et de produits textiles biologiques est désormais disponible.

Parmi les aliments concernés figurent les fruits et légumes, les pâtes, les sauces, les jus de fruits congelés, les aliments surgelés, le lait, les glaces et desserts glacés, les céréales, le bœuf, le porc, la volaille, le pain, les soupes, les gâteaux secs, la bière, le vin, la vodka, les aliments pour bébés, entre autres.

De plus, les produits en fibres biologiques disponibles comprennent le linge de maison, les nappes, les serviettes de table, les jouets, les tampons démaquillants, les produits d'hygiène féminine ainsi que les vêtements pour hommes, femmes et enfants dans un grand nombre de styles, allant du tee-shirt au costume.



Les produits de base disponibles comprennent le blé, le maïs, le soja, le coton, les petites céréales, les produits oléagineux, les fruits et légumes.

De nombreux produits et ingrédients nouveaux sont commercialisés régulièrement.

Application des normes

Le National Organic Program (NOP) du Département de l'agriculture américain (USDA) veillera à ce que producteurs et responsables de la manutention respectent les normes biologiques américaines. De plus, des agents de certification homologués seront habilités à vérifier les plaintes en matière de non-respect des normes.





Les étiquettes et leur signification

Les normes biologiques américaines proposent quatre options d'étiquetage des produits. Il s'agit de :

- ◆ «**100 POUR-CENT BIOLOGIQUE**» («**100 percent organic**»)
- Fabriqué seulement à base d'ingrédients produits biologiquement
- ◆ «**BIOLOGIQUE**» («**ORGANIC**»)

- 95 pour-cent au moins du produit au poids, eau et sel non compris, sont à base d'ingrédients produits biologiquement.
- 5 pour-cent maximum des ingrédients restants peuvent être constitués de substances non agricoles autorisées sur la National List.
- Le même ingrédient ne peut pas provenir à la fois de sources biologiques et non biologiques.
- Le produit ne peut avoir eu recours à une modification génétique, à des boues d'épuration ou à de l'irradiation.
- Tous les ingrédients agricoles doivent être produits biologiquement à moins que l'ingrédient ne soit pas disponible sur le marché sous forme biologique.
- «Fabriqué avec ... biologique...» («Made with organic...»)
- 70 pour-cent au moins, et jusqu'à 95 pour-cent des ingrédients sont produits biologiquement.



- Trois ingrédients ou groupes d'aliments produits biologiquement, au maximum, peuvent être énumérés.
- Le même ingrédient ne peut pas provenir à la fois de sources biologiques et non biologiques.
- Pour obtenir ce type d'étiquette, les ingrédients agricoles non biologiques doivent être produits et manutentionnés sans recours aux OGM, aux boues d'épuration ou d'irradiation.

- Exemples de ce type d'étiquette : «Soupe préparée avec des légumes biologiques» («Soup made with organic vegetables») ou «Soupe préparée avec des haricots, du riz et des tomates biologiques» («Soup made with organic beans, rice and tomatoes»).
- **Une liste des ingrédients biologiques sur le tableau des ingrédients pour les produits contenant moins de 70 pour-cent d'ingrédients biologiques.**

Avec la nouvelle réglementation, les producteurs peuvent afficher le pourcentage exact d'ingrédients biologiques sur l'étiquette du produit. Par exemple, certains produits peuvent déclarer être biologiques à 97 pour-cent.

De plus, la réglementation permet l'utilisation d'un «cachet biologique» de l'USDA, apposé sur les produits agricoles crus ou préparés, à partir du 21 octobre 2002. Il ne sera autorisé que sur les produits dits à «100 pour-cent biologiques» («100 percent organic») ou «biologiques» («organic») (95 pour-cent ou plus). Les produits contenant moins de 95 pour-cent d'ingrédients biologiques ne pourront pas recevoir le cachet de l'USDA.





Les normes biologiques nationales contiennent des dispositions permettant aux entreprises américaines d'étiqueter les produits biologiques conformément à la réglementation des pays souhaitant importer ces produits. Les produits biologiques américains destinés à l'exportation peuvent être étiquetés de manière à respecter les exigences du pays destinataire ou toute exigence

en matière d'étiquette précisée par un acheteur situé hors des États-Unis. Par exemple, l'étiquette d'un produit peut indiquer que le produit est certifié par certaines normes biologiques de l'Union Européenne ou qu'il y est conforme. Ces produits doivent toutefois porter la mention «Réservé à l'exportation» («For export only»).



À la recherche d'informations biologiques?

«The Organic Pages Online», le bulletin en ligne mis au point par l'«Organic Trade Association» (OTA), l'Association pour le commerce des produits biologiques, est un outil utile pour rechercher des produits, des ingrédients et des entreprises biologiques qui proposent des services dans tous les secteurs de l'industrie biologique.

On peut y accéder par le site Web de l'OTA (www.ota.com). Les recherches sont gratuites et accessibles à quiconque ayant accès à l'Internet.

All Things Organic™

Pour plus de renseignements sur les produits biologiques américains et pour rencontrer fournisseurs, exportateurs et fabricants, vous pouvez participer au salon All Things Organic™, avec en présentation des produits finis et des produits de base biologiques américains ainsi que des séminaires et des activités.

Pour plus de renseignements sur le prochain salon professionnel/conférence All Things Organic™, consultez le site Web de l'OTA (www.ota.com), ou écrivez par e-mail: otashow@ota.com.



Remerciements

Cette brochure est publiée par l'Organic Trade Association grâce à une subvention «Market Access Program» (programme d'accès aux marchés) accordée par le Service de l'agriculture étrangère du Département de l'agriculture américain.

Cette brochure a pour objet de fournir des informations d'ordre général sur les normes biologiques américaines; elle ne constitue pas un document juridique. Bien que les informations contenues dans cette brochure soient considérées comme étant correctes à la date de publication, l'OTA décline toute responsabilité relative à tout dommage ou toute conséquence pouvant résulter de l'utilisation de cette brochure ou de ses informations ainsi que leur fiabilité.